

**Mémoire sur l'inoculation de la petite verole, : adressé à MM. les commissaires, chargés par la Faculté de médecine d'examiner les avantages & les désavantages de cette pratique, ... / Par M. A. Roux.**

### **Contributors**

Roux, Augustin, 1726-1776.  
Faculté de médecine de Paris.

### **Publication/Creation**

A Amsterdam, et se trouve à Paris : Chez P. Fr. Didot le jeune, ..., M. DCC. LXV. [1765]

### **Persistent URL**

<https://wellcomecollection.org/works/y9amsu5t>

### **License and attribution**

This work has been identified as being free of known restrictions under copyright law, including all related and neighbouring rights and is being made available under the Creative Commons, Public Domain Mark.

You can copy, modify, distribute and perform the work, even for commercial purposes, without asking permission.

**wellcome  
collection**

Wellcome Collection  
183 Euston Road  
London NW1 2BE UK  
T +44 (0)20 7611 8722  
E [library@wellcomecollection.org](mailto:library@wellcomecollection.org)  
<https://wellcomecollection.org>





The Library of the  
Wellcome Institute for  
the History of Medicine

MEDICAL SOCIETY  
OF  
LONDON  
DEPOSIT

Accession Number

Press Mark

- 1) ROUX, A.
- 2) PARIS, Univ, Fac,  
de Med.

XXII/6

MEMOIRE

SUR

L'INOCULATION  
DE LA PETITE VEROLE,

*ADRESSÉ A MM. LES COMMISSAIRES, chargés par  
la Faculté de Médecine d'examiner les avantages & les désavantages  
de cette pratique, en conséquence de l'Arrêt du Parlement qui enjoint  
à la Faculté de donner son avis à son sujet.*

PAR M. A. ROUX, Docteur-Régent de ladite Faculté, de  
l'Académie Royale des Belles-Lettres, Sciences & Arts de  
Bordeaux, & de la Société Royale d'Agriculture de la Généralité  
de Paris.



A AMSTERDAM,

*Et se trouve à PARIS,*

Chez P. FR. DIDOT le jeune, Libraire, Quai des  
Augustins, à S. Augustin.

---

M. DCC. LXV.

MEMORIAL  
LITERATURE  
OF  
THE  
AMERICAN  
PHYSICIAN  
ASSOCIATION  
PUBLISHED BY THE  
AMERICAN  
PHYSICIAN  
ASSOCIATION  
NEW YORK  
1901

Digitized by the Internet Archive  
in 2018 with funding from  
Wellcome Library

<https://archive.org/details/b30418598>

---

---

## AVERTISSEMENT.

JE N'AVOIS composé ce Mémoire que pour m'acquitter du devoir que la Faculté de Médecine avoit imposé à chacun de ses Membres, de communiquer les lumières, qu'il pouvoit avoir acquises sur l'Inoculation, aux Commissaires qu'elle avoit choisis pour discuter les questions qui lui avoient été proposées par le Parlement. J'étois bien éloigné, en l'écrivant, d'imaginer que je serois obligé de le rendre public; mais le peu d'exactitude avec laquelle on a rapporté certains faits que j'avois cités pour prouver que la petite vérole, procurée par l'Inoculation, étoit des plus bénignes, ne me permet pas de le retenir plus long-tems dans mon porte-feuille. C'est la voie qui m'a paru la plus simple pour détruire l'impression que ces faits altérés pourroient avoir faite sur les personnes qui ont lu le *Rapport sur le fait de l'Inoculation* qui vient d'être publié.

L'Auteur du *Rapport* doit être d'autant moins surpris de cette démarche que j'avois déjà ré-



## AVERTISSEMENT.

clamé, dans les Assemblées de la Faculté, sur le peu d'exactitude de ses citations; s'il eût bien voulu présenter les choses comme je les ai rapportées, il se seroit épargné un désaveu presque aussi désagréable à celui qui le fait qu'à celui qui l'éprouve, mais qui devient indispensable pour peu qu'on aime la vérité.





# MÉMOIRE

SUR

## L'INOCULATION

### DE LA PETITE VÉROLE,

*ADRESSÉ A MM. LES COMMISSAIRES, chargés par la Faculté de Médecine d'examiner les avantages & les désavantages de cette pratique, en conséquence de l'Arrêt du Parlement qui enjoint à la Faculté de donner son avis à son sujet.*

**S**I, AVANT que l'Inoculation fut connue dans nos climats, quelque Citoyen, touché des accidents affreux qui accompagnent la petite vérole naturelle, eût proposé de communiquer cette maladie aux enfants, chez lesquels elle est constamment plus bénigne; comme un moyen capable de les arracher aux dangers auxquels cette maladie les exposeroit s'ils en étoient atteints dans un âge plus avancé & dans des circonstances moins favorables; je ne doute pas que les Médecins instruits n'eussent applaudi à ce projet comme à une idée sublime, qu'ils n'eussent désiré qu'on en fît l'expérience, & que tous ceux qui auroient eu quelque amour pour l'humanité n'eussent fait des vœux pour son succès.

Mais l'Inoculation se présente aujourd'hui avec bien plus d'avantage; des milliers d'expériences attestent son utilité: aussi a-t-elle obtenu le suffrage de presque tout ce que l'Europe a eu de

grands Médecins depuis quarante ans. Les Boerhaave (1), les Schwenke (2) en Hollande; les Hans-Loane (3), les Arbutnoth (4), les Mead (5), les Pringle (6), les Huxam (7), en Angleterre; les Heister (8), les Werlof (9), les Eller (10), les Hoffmann (11), les Tralles (12), en Allemagne; les Haller, les Tissot (13), en Suisse, se sont hautement déclarés ses partisans: seroit-il possible que ses succès n'eussent été que des illusions, & que tous ces grands Hommes eussent été séduits par des expériences trompeuses? C'est ce que nous nous proposons d'examiner dans ce Mémoire pour satisfaire au devoir que la Faculté nous impose.

Ce n'est pas ici le lieu de donner une Histoire complète de la petite vérole, cependant nous ne croyons pas pouvoir nous dispenser de présenter quelques-uns des traits qui la caractérisent, ils pourront nous servir de guides dans l'examen que nous allons faire de la question soumise à la décision de la Faculté.

1<sup>o</sup> La petite vérole attaque presque tous les hommes, & il n'en est qu'un très petit nombre qui parviennent à un âge avancé sans lui payer le tribut: c'est un fait dont tous les Médecins conviennent. Je ne m'attacherai donc point à le prouver; je ne pourrois le faire qu'en rapportant le témoignage des Auteurs qui ont écrit sur cette maladie: leurs Ouvrages sont trop connus de MM. les Commissaires, pour que je ne me croie pas dispensé de les leur mettre sous les yeux (14).

2<sup>o</sup> Il est rare qu'un homme qui a été une fois attaqué de la petite vérole l'ait une seconde. Des Auteurs très respectables assu-

(1) Voyez ses Aphorismes; M. de Haen a avancé que ce grand homme avoit changé d'opinion sur la fin de ses jours; voyez la Réponse de M. Tissot sur cet article des questions de M. de Haen, pag. 9 & suivantes de la Lettre à M. de Haen.

(2) Lettre de M. Schwenke à M. Chais, de la Haye 1755, pag. 103.

(3) C'est lui qui inocula les enfants de la Princesse de Galles.

(4) C'est lui qui a répondu aux objections de Wagstaff, sous le nom de Maitland.

(5) *De variolis & Morbillis Cap. de Inoculatione.*

(6) Voyez la Lettre rapportée à la fin de ce Mémoire.

(7) Dissertation sur la petite vérole.

(8) Heist. *Institutiones Chirurg.*

(9) Il a inoculé les Princes de la Maison de Hannover.

(10) *Observ. de morbis acutis, Cap. de variolis & morbillis.*

(11) *De febre variolosâ in Tom. IV Medicinæ System. ration.*

(12) *De Methodo medendi variolis hactenus cognitâ sæpè insufficiente.*

(13) L'Inoculation justifiée.

(14) Je me contenterai d'en citer un seul; le célèbre Sennert; *atque ut hoc crederent hî Auctores (Arabes) eò præcipuè persuasi sunt, quod viderunt variolas & morbillos omnes homines nisi mors ex aliâ causâ proveniat invadere.*

rent n'avoir jamais vu, dans le cours d'une longue pratique, la petite vérole attaquer deux fois la même personne. Les exemples du contraire qu'on trouve dans les Auteurs, & ceux que quelques Médecins citent, sont si peu nombreux (1), qu'on ne hasarde rien de dire que c'est un cas très rare; s'il restoit quelque doute sur ce sujet, qui peut mieux que la Faculté décider la question? Qu'elle interroge ses Membres, & qu'elle les oblige à déclarer les personnes qu'ils ont traitées deux fois de la petite vérole.

3° La petite vérole est une maladie si contagieuse, qu'Hoffmann ne balance pas à la regarder comme la plus contagieuse de toutes les maladies après la peste. Ainsi je crois pouvoir avancer, sans crainte de me tromper, que le plus grand nombre des malades qui sont atteints de cette cruelle maladie la reçoivent par contagion.

4° Il y a des petites véroles si bénignes qu'elles ne demandent aucun secours, & dans lesquelles même de légères erreurs dans le régime n'ont gueres plus d'inconvénients que dans la pleine santé. Il en est d'autres au contraire d'un caractère si malin, que les secours les mieux administrés sont presque toujours insuffisants, & que le malade périt malgré tous les soins des Médecins les plus habiles & les plus attentifs; enfin il y en a une troisième espèce dans lesquelles les remèdes régulièrement administrés triomphent fréquemment de la maladie.

5° Il y a des Pays où les petites véroles sont assez constamment bénignes; il y regne cependant quelquefois des petites véroles très malignes: il y en a d'autres où elles sont plus communément dangereuses. En général elles sont moins funestes pour les enfants que pour les adultes, pour les gens sobres & tempérés que pour ceux qui sont adonnés à la bonne chère & aux boissons fermentées, pour les gens qui ont les humeurs saines, que pour celles qui les ont affectées de quelque vice particulier, pour les gens de la campagne que pour les habitants des grandes Villes dont le

(1) Marcellus Donatus en cite un seul exemple, Samuel Dwight un autre, Pierre Borel un autre, M. de Roncalli en cite plusieurs; mais il n'y a que celui de M. le Comte de Behrens qui soit avéré. M. de Haen dit que cela n'est pas rare; mais il ne cite que l'exemple de la fameuse Coconam Timoni, morte

de la petite vérole naturelle après avoir été inoculée\*. M. Beer, dans une Thèse soutenue à Leipfik, sous la présidence de M. Krause, sous le titre: *De variolarum extirpatione insitioni substituendâ*, en cite un exemple unique.

\* Le fait de son Inoculation a depuis paru problématique.

luxe énerve ordinairement les forces vitales : c'est pourquoi elles sont si dangereuses à Constantinople, Paris, Londres, &c.

Si les hommes étoient communément exposés à avoir plusieurs fois en leur vie la petite vérole naturelle, l'Inoculation seroit insuffisante, & par conséquent elle devoit être rejetée. Si la petite vérole étoit toujours bénigne, ou bien si l'on avoit une méthode de la traiter qui répondit constamment aux vues des Médecins, & qu'on fût assuré de guérir tous ceux qui en sont attaqués, il faudroit la rejeter encore, parcequ'elle seroit inutile & superflue, & qu'on ne courroit aucun risque en attendant la petite vérole naturelle; mais il s'en faut de beaucoup que les choses soient ainsi. Ceux qui s'élevent le plus contre l'Inoculation conviennent qu'il est très rare qu'on soit attaqué deux fois de la petite vérole: & il n'est pas de Médecin un peu employé qui n'ait eu plus d'une fois occasion de gémir de l'insuffisance des méthodes les plus vantées, ou qui n'ait eu lieu de vérifier cette remarque de M. Eller (1): *Quamvis autem omnia quæ ad morbum hunc superandum ars & experientia suggerit adminicula, probè fuerint adhibita, fateri tamen sæpiùs cogimur, quod interdum doctâ plus valet arte malum, isto imprimis tempore, cum epidemicè grassari inceperint variolæ, ubi in Regionibus quibusdam, ne tertia pars quidem, qui morbo hoc corripuntur, sanitati redditur.* C'est du moins l'aveu qu'ont fait tous les grands Praticiens; Sydenham (2), Morton (3) Freind (4), Mead (5), Huxam (6), Boerhaave (7), Hoffmann (8), Helvetius (9), &c. On ne peut donc assez s'étonner que M. de Haen ait regardé la petite vérole comme une maladie peu dangereuse, & qu'il est toujours possible de guérir, sur-tout si l'on réfléchit à la méthode qu'il propose pour toutes ses especes.

Puis donc que presque tous les hommes doivent payer une fois en leur vie le tribut à la petite vérole, que la petite vérole peut leur faire courir les plus grands risques, je ne crois pas, s'il est un moyen de leur faire éviter ces dangers, ou, ce qui revient

(1) *J. Theod. Eller Archiat. Boruffic. observationes de cognoscendis & curandis morbis.*

(2) *Dissert. Epist. ad Guill. Cole.*

(3) *Histor. variol. in Tractatu de febris inflamm. universal.*

(4) *Epistola de quibusdam variol. generibus.*

(5) *De variolis & morbillis.*

(6) *Dissertation sur la petite vérole à la suite de son Essai sur les fievres.*

(7) *Aphorism. 1403.*

(8) *De febre variolosâ in Medic. rational. systematicæ, Tom. IV.*

(9) *De la petite vérole.*

au même, de leur procurer constamment une petite vérole de l'espece la plus bénigne, je ne crois pas, dis je, qu'il soit permis de révoquer en doute que les Médecins ne puissent, & même ne doivent, l'embrasser & le mettre en usage : ils doivent se considérer comme des surveillants placés au bord d'un fleuve pour avertir les voyageurs des lieux où il est guéable : seroient-ils excusables de les laisser se livrer à l'impétuosité des flots, sous prétexte qu'ils sont toujours prêts à porter du secours à ceux qui seroient en danger, au risque de ne pouvoir leur en fournir que d'insuffisants.

On a si fort senti la nécessité de procurer une petite vérole bénigne, que dans une infinité de Pays on est dans l'usage, lorsqu'elle est de bonne espece, non-seulement de laisser communiquer, mais même de faire coucher les enfants qui se portent bien avec ceux qui sont atteints de cette maladie, afin qu'ils prennent l'infection, persuadés que c'est un moyen sûr de les mettre à l'abri des ravages de cette maladie, auxquels ils auroient été exposés s'ils l'eussent eue dans le tems où elle est d'un mauvais caractère. M. Schwenke, dans la Lettre déjà citée, rapporte que c'est un usage commun en Hollande; *lorsqu'un enfant a la petite vérole dans une famille de permettre à ses freres & à ses sœurs d'approcher de lui, ou de les renfermer dans le même appartement, pour qu'ils prennent la contagion.* M. Beer, dans la These dont nous avons fait mention ci-dessus, assure que le même usage est établi en Allemagne. J'ai vu pratiquer la même chose dans le Périgord; un de mes cousins germains, aujourd'hui Religieux Recollet à la Rochelle, & qui n'avoit pour lors que cinq ou six ans, fut attaqué d'une petite vérole très bénigne : non-seulement on n'éloigna pas sa sœur, qui avoit à peine quatre ans, mais encore tous les enfants de son âge ne cessèrent pas pour cela de venir jouer avec eux. Il y en eut trois ou quatre qui prirent la maladie, entr'autres sa sœur; ils guérèrent tous sans le secours d'aucun remede, & presque sans garder aucun régime. On a fait plus; le même M. Schwenke assure avoir oui dire dans le Duché de Cleves & le Comté de Meurs, *qu'on prenoit des pustules varioleuses en maturité de dessus le corps de quelqu'un qui avoit la petite vérole, qu'on en frottoit bien le dessus de la main, ou le bras de ceux à qui on vouloit la communiquer; & de cette maniere on réussissoit à donner, avec le même venin, cette contagion à quantité de personnes*

*dans une même saison.* M. Jurin, dans sa Lettre à Caleb Cotefworth, rapporte la même chose du Pays de Galles. Cette dernière méthode ne diffère point de l'inoculation ; mais la première est-elle sans inconvénient ? Est-elle aussi sûre que la méthode de l'Inoculation ? C'est ce que nous discuterons après que nous aurons examiné si la petite vérole qu'on communique par l'Inoculation est aussi bénigne que ses partisans le proclament. Je vais rapporter ce que j'ai vu moi-même, & ce que mes recherches m'ont fait découvrir.

M. Tronchin étant venu à Paris en 1756 pour inoculer les enfants de Monseigneur le Duc d'Orleans, M. d'Héricourt, Intendant de la Marine, desira profiter de cette occasion pour procurer le même avantage à son fils unique, dont il m'avoit confié l'éducation. Nous vîmes ensemble M. Tronchin, à qui je rendis compte du tempérament de l'enfant, qu'il jugea propre à subir l'Inoculation après l'avoir examiné ; je me chargeai de le préparer, ce qui me donna occasion de voir presque tous les jours M. Tronchin, soit chez lui, soit au Palais Royal, & d'être instruit jour par jour de l'état de la plupart de ses Inoculés. Lorsque Monseigneur le Duc de Chartres & Mademoiselle de Montpensier furent parfaitement rétablis, M. Tronchin revint chez lui, où j'avois retenu un appartement ; j'allai m'y établir le 10 Avril avec mon Eleve ; j'y trouvai Madame de V\*\*, qui y avoit aussi loué une chambre pour faire inoculer Mademoiselle sa fille cadette. Je rendrai un compte détaillé de ces deux Inoculations, après que j'aurai dit un mot du tempérament de M. d'Héricourt le fils, & de la préparation qu'il subit.

C'étoit un enfant de douze ans, d'un tempérament fluet & délicat, *sujet aux hémorrhagies du nez, qui étoient quelquefois si abondantes qu'elles le faisoient tomber en foiblesse*, & à de fréquents dévoiements ; d'ailleurs, depuis six ans que je l'avois sous ma direction, je ne lui avois pas vu le moindre accès de fièvre. A commencer du 13 Mars jusqu'au jour de son Inoculation, on lui retrancha la moitié des aliments qu'il avoit coutume de prendre ; il ne vécut que de potages, de ris, de semoule, de lait chauffé au bain-marie, de veau, de mouton, de volaille rotis ou bouillis, & de quelques especes de légumes, tels que des laitues, des épinars, &c. M. Tronchin lui avoit interdit le bœuf, le gibier, les ragouts, les légumes à gousse & le lait bouilli ; tous les soirs il

trémptoit ses jambes pendant une demi-heure dans de l'eau tiède.

Le 11 Avril M. S. Martin, Chirurgien ordinaire de Monseigneur le Duc de Chartres, lui appliqua un petit vésicatoire à la partie supérieure interne de chaque jambe; le lendemain matin il ouvrit les ampoules, & ayant emporté l'épiderme, il y plaça des fils imbus du pus variolique; le sur-lendemain on leva cet appareil, & on pansa les plaies avec un digestif, ce qu'on continua les jours suivants; depuis ce moment jusqu'à celui où la fièvre survint, M. d'Héricourt le fils ne vécut que de légumes & de potages; sa boisson ordinaire étoit une décoction d'orge; pendant tout le tems que la fièvre dura, il ne prit que de l'eau d'orge pour toute boisson & tout aliment; dès qu'elle eut cessé, il reprit le même régime qu'auparavant, & il recommença à manger de la viande dès que la dessiccation fut faite. Six grains de nitre de trois en trois heures qu'il a continué depuis le moment de l'Inoculation jusqu'au tems où les pustules ont commencé à suppurer, & quelques lavemens ont été les seuls remèdes dont il ait fait usage.

Le sixième jour après l'application des fils on apperçut autour de chaque plaie un cercle rouge, & elles commencèrent à s'excaver; ce qui indiqua que la petite vérole avoit pris.

Le 8 le malade commença à sentir un peu d'embarras & de mal à la tête, *les glandes inguinales, sur-tout celles du côté droit, se gonflerent* (1).

Le 9 ces mêmes glandes devinrent *sensibles & douloureuses*, la fièvre se déclara sur les neuf heures du matin; *elle ne fut pas considérable* tout ce jour-là.

*Il en fut de même le lendemain, dixième jour de l'inoculation,*

(1) Je ne conçois pas comment M. de l'Epine a pu confondre ce symptôme, léger en lui-même, & qui se termina avec la fièvre sans accident & sans exiger aucun remède, avec les tumeurs décrites par M. Galsheidius O Connel, qui surviennent aux glandes du col ou des aisselles, lorsqu'on néglige de traiter méthodiquement les plaies de l'Inoculation; tumeurs qu'il assure se dissipent promptement, ou venir aisément à suppuration, lorsqu'on les traite comme il convient; mais qui, lorsqu'on les néglige, prennent la forme d'érouelles, ce qui n'empêche pas qu'elles ne cèdent aux remèdes bien administrés.

Phénomène que présentent les abscesses les plus benins, qui reconnoissent toute autre cause que la petite vérole inoculée. Je ne vois pas non plus quelle ressemblance ce gonflement peut avoir eue avec l'abscessé qui survint à Madame de Sechelles à la suite de son inoculation; encore moins comment il peut prouver que *des personnes sorties saines & sauvées de la petite vérole artificielle ont été affectées ensuite de maladies toutes nouvelles*, (voyez le Rapport de M. de l'Epine pag. 58, note 8. li), & même d'érouelles, (ibid. pag. 60, note 1. K k).



elle augmenta sur les sept heures du soir, & fut accompagnée d'un léger délire qui dura toute la nuit & tout le lendemain jusqu'à la même heure ; malgré cela, la fièvre n'étoit pas violente, je commençai à appercevoir vers le soir du dixième jour les traces de quelques boutons sur la poitrine.

Le 11 il survint une petite hémorrhagie du nez, le matin vers les huit heures ; la fièvre tomba considérablement à sept heures du soir, & il n'en restoit plus le lendemain matin : l'éruption continua à se faire tout le jour & la nuit suivante.

Le 12 le malade fut sans fièvre à son réveil, & il n'en a pas eu depuis ; il survint cependant une seconde hémorrhagie du nez : l'éruption fut achevée ce jour-là.

Le 13 les boutons grossirent à vue d'œil, & il y en eut même quelques uns qui commencerent à blanchir ; j'en comptai soixante-six sur le visage ; il pouvoit y en avoir environ autant sur le reste du corps : ils étoient très distincts & entourés d'un cercle rouge à leur base.

Le 15 les boutons étoient en pleine suppuration ; les plaies qui avoient paru presque seches & recouvertes d'une escharre brune pendant tout le tems de la fièvre & de l'éruption, commencerent à suppurer abondamment.

*Le malade eut pendant trois ou quatre jours le visage & les yeux gonflés ; ces derniers étoient rouges & larmoyants, & avoient peine à soutenir la lumière du jour ; MAIS CES ACCIDENTS SE DISSIPERENT EN PEU DE TEMS.* Quelques boutons avoient commencé à se dessécher dès le seize. Ce jour & le suivant M. Saint-Martin les ouvrit pour imbiber des fils du pus qu'ils contenoient ; ce qui retarda considérablement l'exsiccation, qui ne fut achevée que le vingt-deuxième jour : les plaies suppurerent encore une quinzaine de jours.

Le ving-septième jour depuis l'Inoculation, c'est-à-dire, le 17 depuis l'éruption, on commença à appercevoir un peu d'érésipelle au visage & autour de la plaie de la jambe gauche : M. Tronchin ordonna pour lors un purgatif composé de six grains de diagrede, douze grains de nitre & un gros de sucre partagé en deux doses, pour prendre l'une le soir en se couchant, & l'autre le lendemain matin. Ce purgatif fit assez d'effet, mais n'empêcha pas l'érésipelle de continuer ; ce qui obligea de le réitérer : M. d'Héricourt prit les deux doses en deux jours, elles n'opère-

rent que le second ; l'érysipelle ne fut entièrement dissipé que deux ou trois jours après. M. d'Héricourt le fils a été sujet pendant quatre ans au retour de cette humeur érysipellateuse ; il en a été délivré à la fin par l'usage d'une tisane sudorifique & purgative ; sa santé n'a été ni empirée , ni améliorée par cette opération ; il est toujours d'une santé assez délicate , sans cependant avoir éprouvé aucune maladie depuis cette époque , *si l'on en excepte ses érysipelles , qui même n'ont jamais été accompagnés de fièvre* (1).

Je ne dois pas oublier de dire que je couchai pendant tout ce tems-là dans la même alcove que M. d'Héricourt le fils ; nos lits n'étoient même pas séparés par un rideau ; s'il étoit ordinaire

(1) Tel est le tableau exact & fidele de la maladie que l'Inoculation procura à M. d'Héricourt le fils ; je prie le Lecteur impartial de le comparer avec la copie qu'en a faite M. de l'Epine ( pag. 70 de son Rapport , note 11. Qq ) » M. d'Héricourt , fils de M. d'Héricourt , Intendant de la Marine , âgé de » douze ans , est inoculé le 11 Avril 1756 » avec le plus grand soin , après avoir été » préparé longuement , avec le régime le » plus exact. Il a eu tous les *accidents* qui » pourroient faire regarder une petite vérole » naturelle comme très fâcheuse , gonfle- » ment douloureux dans les glandes ingui- » nales droites & gauches , *fièvre forte* , dé- » lire *pendant plusieurs jours* , hémorrhagie , » le visage bouffi , les yeux gonflés , rouges , » larmoyants & ayant peine à soutenir la » lumière du jour , près de quarante jours » de suppuration , ou sans mal ni maladie ; » dès le 13 Mars 1756 , on lui a retranché » la moitié de sa nourriture ordinaire. *Et à » moins d'être mortelle , qu'a donc de plus » affreux la petite vérole ordinaire ?* Et quel » grand avantage ce jeune enfant en a-t-il » retiré ? Après une longue préparation & » vingt-sept jours en sus , à compter du jour » de l'inoculation , le 11 Avril 1756 , s'est » déclaré un *érysipelle sur le visage* , & un » autre autour de la plaie gauche , qui a duré » plus de six jours , qui est revenu constam- » ment pendant quatre années consécutives , » & dont il n'a été délivré enfin que par l'u- » sage d'une tisane sudorifique ». Si l'on re- » tranche de ce tableau la *fièvre forte & plu- » sieurs jours* de délire que M. de l'Epine y a

ajouté de son chef , je ne vois pas ce qu'a de si effrayant la maladie qu'essuya M. d'Héricourt le fils. Sera-ce le gonflement douloureux aux glandes des aînes ? Mais outre que ce symptôme est très familier aux enfants , il n'a exigé aucun traitement , & s'est terminé de lui même avec la fièvre. Est-ce trois jours d'une fièvre qui , quoi qu'en dise M. de l'Epine n'a jamais été bien forte ? Est-ce un léger délire de vingt quatre heures qui se fit moins appercevoir par l'irrégularité des idées , que parceque M. d'Héricourt le fils parloit un peu plus que ne comportoit son état , & qu'il s'occupoit de tout autre objet que de ceux qui l'environnoient ? Qui ignore qu'il y a des personnes qui ne peuvent pas avoir un accès de fièvre , même le plus léger , sans avoir le délire ? Sont-ce les deux hémorrhagies qu'il a essuyées ? Mais il y étoit sujet dans sa meilleure santé. Est-ce la bouffissure du visage , le gonflement des yeux , &c ? Ces symptômes sont inséparables de la petite vérole ; ils se dissipent très promptement , comme je l'ai dit , & ne furent pas considérables. Il est vrai que M. d'Héricourt le fils a été sujet pendant quatre ans aux retours d'une humeur érysipellateuse ; mais ces érysipelles n'ont jamais été accompagnés de fièvre : on ne peut donc pas les regarder comme un accident bien allarmant. D'ailleurs si l'on considère qu'il ne fut purgé , à proprement parler , qu'une fois après son inoculation , on jugera si c'est à l'opération qu'on doit attribuer cette légère incommodité.

qu'on eût deux fois la petite vérole, j'aurois difficilement échappé à l'infection ; mais j'avois eu cette maladie à l'âge de sept ans, & ce n'étoit pas la première fois que je m'exposois à la contagion, ayant suivi avec beaucoup d'assiduité depuis l'année 1744 jusqu'à la fin de l'année 1749 l'Hôpital de Bordeaux, où j'avois eu occasion de voir & d'approcher d'un grand nombre de gens atteints de la petite vérole ; cette Ville ayant été affligée pendant cet espace de tems de deux ou trois épidémies très cruelles.

Mademoiselle de V\*\*, âgée seulement de sept ans, étoit d'un tempérament encore plus délicat que M. d'Héricourt ; sa maigreur & la couleur blafarde de son teint indiquoient suffisamment la foiblesse de sa constitution. Elle fut inoculée le même jour que M. d'Héricourt : on apperçut le troisième jour les marques de l'infection par le cercle rouge qui s'étoit formé autour des plaies.

Le cinquième jour elle fut prise de la fièvre, qui ne fut pas considérable ; elle augmenta un peu le six ; elle fut encore plus forte le sept ; elle parut accablée tout le jour, & la nuit elle fut agitée par des rêves.

Elle passa toute la journée du huit dans un grand accablement ; elle vomit quatre fois dans l'après-midi ; la quatrième fois il y avoit du sang dans la matière de son vomissement ; mais il y avoit lieu de présumer qu'il venoit du nez, parcequ'elle se tenoit couchée sur le dos, & que s'étant mouchée l'instant d'après, le nez lui saigna abondamment ; elle vomit une cinquième fois, & elle eut un second saignement de nez dans la nuit.

Les vomissements continuèrent toute la journée du 9 ; elle saigna du nez pour la troisième fois dans l'après-midi ; l'éruption commença à se faire sur le soir.

Le 10 la fièvre diminua considérablement ; il survint une quatrième hémorrhagie du nez, qui fut la dernière ; l'éruption continua, quelques boutons commencèrent même à blanchir.

Le 11 la suppuration commença à s'établir dans les plaies ; celle des boutons fut achevée le quinzième jour de l'Inoculation, qui étoit le septième de l'éruption. Le 20 toutes les croûtes étoient tombées ; il y avoit eu plusieurs boutons qui avoient disparu sans suppurer. Mademoiselle de V\*\* eut enfin un éréthème au visage, mais qui n'a point eu de rechute comme celui de M. d'Héricourt : je n'ai pas appris que depuis elle ait eu lieu de se repen-

tir de s'être soumise à cette opération. Je suis assuré qu'elle jouit aujourd'hui de la meilleure santé.

Toutes les personnes que M. Tronchin inocula dans le même tems , & dont je recueillis l'Histoire , eurent des petites véroles aussi bénignes que celle de M. d'Héricourt. Ces personnes sont Monseigneur le Duc de Chartres , Mademoiselle de Montpensier , M. Turgot , alors Maître des Requêtes , aujourd'hui Intendant de Limoges , qui nous succéda dans l'appartement que nous avions occupé dans la maison où logeoit M. Tronchin ; Madame de Forcalquier , Madame la Marquise de Villeroy , le neveu de M. de la Tour , le fils de M. le Duc d'Estissac : M. Tronchin inocula encore quelques autres personnes , mais dont je ne suivis pas l'histoire.

Je joindrai à ces faits , dont j'ai été informé immédiatement , ceux qu'on trouve dans les Écrits qui ont paru en faveur de l'Inoculation ; je ne choisirai que ceux qui ne sont pas contredits.

M. Jurin , qui a fait des recherches infinies sur tout ce qui s'est passé au sujet de l'Inoculation , avoit trouvé qu'en Amérique , où des gens sans lumière & sans expérience avoient inoculé indistinctement toute sorte de sujets , il étoit mort un inoculé sur soixante ; qu'à Londres , avant qu'on ne prît toutes les précautions nécessaires , il en mourut un sur quatre-vingt-dix. Depuis ce tems M. Ramby a inoculé au moins seize cents personnes sans en perdre une seule. M. Middleton mille avec le même succès. M. Winchestre , Chirurgien de l'Hôpital des Enfants trouvés , cinq cents cinquante-six , sans en perdre qu'un seul. Le Docteur Langrish , sur deux mille inoculés , n'a vu périr que deux femmes enceintes qui avoient été inoculées contre l'avis du Médecin. M. Frewin assure que sur deux cents quatre-vingt-dix personnes qu'il a inoculées , se portant bien , aucune n'a péri ( Kirpatrick Analysis of the Inoculation ). M. Mead de *variolis & morbilis* , parle d'un pere de famille de l'Isle S. Christophe , qui inocula trois cents Negres sans en perdre un seul. En 1746 on fonda à Londres une Maison de Charité , tant pour inoculer la petite vérole aux pauvres , que pour secourir ceux qui en sont naturellement attaqués. En 1755 les Administrateurs de cette Maison publièrent la liste des personnes qui y avoient été inoculées dans l'espace de quatre ans ; sur cinq cents quatre-vingt-trois il n'en étoit mort qu'une seule. On a fait depuis de pareils établissemens en Dannemarck , en Suede & en Provence.

Je trouve dans les *Observations de M. Eller*, pag. 150, qu'en 1720 ce savant Médecin, étant alors à Paris, apprit d'un Grec nommé Carazza la méthode qu'on suivoit à Constantinople pour inoculer la petite vérole. Il en fit l'expérience sur un petit mendiant âgé de sept ans; voici le compte qu'il rend de son opération. Je la rapporte, parcequ'elle a été faite dans cette Ville, & qu'elle paroît être universellement ignorée. *Expurgato itaque corpore, postquam de convenienti nutrimento ei porrigendo constituisssem, vulnuscule in utriusque femoris cute inflido, filum sericum variolarum pure imbutum immisi, & ne excideret emplastro impedivi. Tertio post insertionem die levi horrore febrili corripiebatur puer, modico valde calore subsequente; circa quinti diei finem stigmata in femoribus & imò ventre hinc indè apparuerunt. Die sexto & septimo magis conspicua exurgebant exanthemata in pectore & collo pauciora, & in facie quinque saltem reperire potui. Undecimo & subsequente die suppuratio completa aderat, & more solito exsiccabantur diebus insequentibus pustulæ, & cum nulla molesta symptomata arte productum morbum turbarent, in toto morbi decursu ægrum in lecto detinere superfluum fore existimavi; sicque convaleuit puer, de nullo alio incommodo conquestus, nisi quod nimis citò à medicatione desisterem; cum melioribus alimentis vesceretur in operationis decursu, quàm quibus fuerit antea nutritus.*

De retour en sa patrie, M. Eller inocula, à la sollicitation du Prince d'Anhalt Bernbourg deux enfants de ses premiers Officiers & deux ou trois enfants de Bourgeois de la Ville de Bernbourg, ce qui lui réussit également.

Je n'ai pas cru devoir faire des recherches sur les inoculations qui ont été faites à Paris par M. Hosty & quelques autres Membres de la Faculté, bien persuadé qu'ils ne laisseront pas ignorer leurs succès ou leurs malheurs, s'ils en ont éprouvé quelques-uns; mais comme M. Gatti est peut-être celui qui a le plus inoculé dans cette Ville; je lui ai demandé des éclaircissements sur ses Inoculations. Il m'a fait l'honneur de m'écrire une Lettre dans laquelle il m'a rendu un compte exact de la méthode qu'il suit pour inoculer, & de quelques faits qui avoient fait du bruit; il y a joint la liste de cent personnes qu'il a inoculées depuis deux ans: j'aurois joint une copie de sa Lettre à ce Mémoire, si je n'eusse appris qu'il s'étoit déterminé à la faire imprimer, & qu'elle sera publique sous peu de jours. J'ajouterais donc seulement que je  
connois

connois plusieurs des personnes indiquées dans sa liste, & que j'ai pris à leur sujet toutes les informations nécessaires pour m'assurer qu'elles avoient eu la petite vérole la plus bénigne; je ne parlerai point des succès de l'Inoculation à Geneve, cela n'ajouteroit rien à ce qu'on a vu ci-dessus.

Enfin toute l'Europe sait qu'en 1721 la Princesse de Galles, depuis Reine d'Angleterre, fit inoculer, sous la direction du Docteur Han-Sloane, ses enfants, le Duc de Cumberland, aujourd'hui vivant, la feue Reine de Dannemarck, & la Princesse de Hesse-Cassel; le Prince de Galles l'aîné avoit eu la petite vérole; l'épouse de ce Prince a fait inoculer depuis ses trois fils cadets, freres du Roi d'Angleterre aujourd'hui regnant. En 1755 Monseigneur le Duc d'Orleans fit inoculer son fils & sa fille: depuis, le Roi de Dannemarck a fait inoculer le Prince Royal son fils.

Peut-on desirer des témoignages plus éclatants en faveur de cette méthode. Les personnes de ce rang sont exposées aux yeux de l'Univers; on ne peut rien cacher de ce qui leur arrive; si l'Inoculation leur eût fait courir le moindre danger; si elle ne les eût pas mis à l'abri de la petite vérole naturelle, qui doute que sa proscription n'en fût une suite nécessaire?

Voilà, sans doute, plus de faits qu'il n'en faut pour démontrer que la petite vérole produite par l'Inoculation est de l'espece la plus bénigne, & qu'elle ne fait courir aucun risque à ceux qui s'y soumettent, lorsque l'opération est dirigée par des gens instruits & éclairés; je dis par des gens instruits & éclairés; car je n'ignore pas qu'il y a plus d'une personne qui ont été malheureusement la victime de certains Inoculateurs: on vient d'en avoir un exemple récent en Angleterre. Un Chirurgien qui avoit inoculé jusqu'alors avec succès, vient de voir périr entre ses mains quatre enfants d'un même pere, auxquels M. Sylvestre, habile Médecin, appelé trop tard, n'a pu apporter de secours. Mais les fautes des Artistes ne sauroient rien prouver contre la sûreté d'un Art dans lequel un si grand nombre de gens réussit. Ainsi il n'est pas moins vrai à mes yeux que la petite vérole que l'Inoculation procure est de l'espece la plus bénigne. Je ne connois pas en Médecine de vérité mieux prouvée que celle-là. La question, si l'on doit permettre l'Inoculation se réduit donc à celle-

ci, *s'il vaut mieux éprouver une petite vérole bénigne que de s'exposer à une petite vérole qui peut résister aux secours de l'Art les mieux administrés. Je ne crois pas que la réponse puisse être douteuse.*

D'un autre côté si nous considérons que la petite vérole est une maladie contagieuse, & que la contagion est une véritable Inoculation, il ne s'agira plus de décider *si l'on l'on doit permettre l'Inoculation PUISQUE TOUTES LES PUISSANCES HUMAINES NE SAUROIENT EMPECHER QU'ON NE SOIT INOCULÉ*, mais *s'il vaut mieux abandonner cette opération au hasard, c'est à-dire, recevoir la contagion dans des circonstances qui peuvent être les plus défavorables, & qui peuvent même être funestes, que de la prendre dans les circonstances les plus propres à écarter tout danger.* Développons cette idée.

La contagion est l'application qui se fait d'une matière émanée d'un corps malade, à un corps sain dans lequel cette matière excite une maladie semblable à celle du corps dont elle sort. L'Inoculation est l'application que l'art fait à un corps sain qui n'a point eu la petite vérole, du pus qui contient le venin variolique, d'où résulte une véritable petite vérole. Par conséquent c'est la même chose, quant à l'infection, d'insérer du pus de la petite vérole dans une plaie faite à quelque partie du corps d'une personne saine qui n'a point eu la petite vérole, ou d'exposer cette même personne dans la chambre ou dans le lit d'un malade attaqué de cette maladie; il en résultera également dans l'un & l'autre cas une véritable petite vérole : on a vu ci-dessus qu'on étoit dans l'usage en plusieurs Pays, non-seulement d'exposer les enfants bien portants dans la chambre de ceux qui étoient atteints de la petite vérole, lorsque les épidémies étoient bénignes, mais encore de les mettre coucher avec eux pour qu'ils prissent la contagion plus sûrement.

On auroit tort de conclure de cet usage que c'est une chose indifférente d'exposer les personnes à qui on veut procurer la petite vérole dans la chambre d'un malade qui en est attaqué, ou de lui insérer du pus variolique à ce dessein; car, comme la contagion agit d'abord sur la partie où elle a été appliquée, son effort, dans le cas de l'Inoculation, doit se porter, & se porte en effet, constamment à la peau, au lieu que dans celui de l'infection, comme

cette contagion est portée avec l'air dans les poumons , & , par le moyen de la salive qui en est impregnée dans l'estomac , elle peut exciter , & excite le plus souvent , dans ces viscères des pustules qui ne sont jamais sans danger. Que fera-ce donc si on reçoit la contagion sans y être préparé avec de mauvaises dispositions dans les humeurs , où lorsqu'on est actuellement attaqué d'une autre maladie , ou bien si , ignorant qu'on est infecté du virus de la petite vérole on commet dans l'intervalle qui s'écoule entre l'infection & le tems de l'attaque de la maladie , quelque erreur dans le régime , ou qu'on se livre à quelque excès , ne doit-il pas nécessairement en résulter les effets les plus funestes. Ce n'est pas sans raison que M. Huxham dit (1) : *qu'en général l'état précédent du corps & la disposition des humeurs contribue beaucoup à déterminer la quantité & la qualité de la petite vérole ; & que le soin qu'on a de préparer les malades qu'on veut inoculer en corrigeant ce qui pèche dans leur constitution , ou en suppléant à ce qui leur manque , est ce qui contribue le plus à assurer le succès de cette opération.*

Je crois avoir démontré assez évidemment l'utilité de l'Inoculation ; il est nécessaire , avant de terminer ce Mémoire , de répondre à quelques objections qu'on fait contre cette méthode.

1<sup>o</sup> On objecte que l'Inoculation , ne pouvant se pratiquer avec succès que sur les personnes saines , toutes celles dont la santé souffre quelque atteinte , sont privées de ses bienfaits , d'où l'on conclut qu'il est inutile de l'admettre.

Ceux qui ont proposé cette objection n'ont pas fait attention , sans doute , que quand même on leur accorderoit le principe qu'ils établissent , leur conséquence ne seroit pas juste ; car , supposé qu'il n'y eût qu'un tiers , ou même qu'un dixième des hommes qui pussent être inoculés , il n'en faudroit pas moins admettre l'Inoculation pour ce tiers , ou même pour ce dixième ; les avantages qu'elle leur procureroit ne pouvant nuire en aucune manière à ceux qui ne seroient pas en état d'en profiter ; mais non-seulement on peut inoculer les personnes saines , on peut encore faire subir la même opération aux personnes dont la santé est la plus foible & la plus délicate , pourvu qu'on les prépare convenablement ; celles même qui sont attaquées de quelque maladie actuelle ne sont pas pour cela sans espérance de pouvoir jouir

(1) Dissertation sur la petite vérole.



de ses bienfaits , pourvu qu'on puisse parvenir à guérir la maladie qu'elles ont.

2° On prétend que par l'Inoculation on peut communiquer d'autres maladies que la petite vérole , & que par conséquent elle peut être nuisible à ceux même auxquels elle procure la maladie la plus bénigne.

Cette objection n'est fondée que sur des idées de théorie , & n'est appuyée d'aucun fait constaté. M. Kirpatrick , dans son *Analyse de l'Inoculation* , assure que la matière varioleuse prise d'un corps infecté de virus vénérien , n'a donné qu'une petite vérole simple & bénigne ; il ajouta que la première expérience est due au hasard : d'ailleurs puisqu'on est le maître de choisir la matière de l'Inoculation , rien n'empêche de la prendre d'un enfant bien sain , & dans lequel on ne puisse soupçonner d'autre mal que la petite vérole : on ne doit pas douter que les Inoculateurs n'apportent à cet égard tous les soins nécessaires.

3° Puisqu'il y a des hommes qui n'ont jamais la petite vérole , on court le risque de donner cette maladie à des gens qui ne l'auroient peut être jamais eue.

Je réponds qu'il y a une infinité d'exemples de personnes qui ont été inoculées sans prendre l'infection , & qu'il y a apparence que ces personnes étoient celles qui ne devoient pas avoir la petite vérole ; mais quand il seroit vrai qu'on donneroit la petite vérole à quelqu'un qui seroit mort avant de l'avoir eue naturellement , je ne crois pas qu'on en puisse rien conclure contre la pratique de l'Inoculation , puisque la petite vérole artificielle ne lui seroit courir aucun risque pour sa vie , & que l'incommodité qu'elle lui procureroit est des plus légères.

4° La petite vérole qu'on procure par l'Inoculation ne met pas à l'abri de la petite vérole naturelle.

On n'apporte qu'un seul fait constaté , celui de Coconam Timoni (1) , à l'appui de cette objection ; dans le tems des premières expériences en Angleterre M. Jurin invita publiquement , pendant plusieurs années , tous ceux qui auroient avis de quelques rechutes après l'Inoculation , à les lui communiquer : on ne put en constater aucune. Richard Evans , inoculé en 1721 avec six

(1) Il paroît que le fait de Coconam Timoni n'est pas aussi constaté qu'on l'a voit cru d'abord ; il n'est pas bien démontré qu'elle ait été inoculée.

autres prisonniers, sur lesquels on fit les expériences de cette méthode avant d'inoculer les enfants du Prince de Galles, ne prit pas la petite vérole artificielle, parcequ'il avoit eu la naturelle. M. Matty, Médecin de Londres, qui avoit eu aussi la petite vérole naturelle, s'est fait inoculer sans succès. Le fils du Lord Hardwick, grand Chancelier d'Angleterre, ayant été inoculé, s'inocule une seconde fois; une personne inoculée & bien rétablie, s'étant fait de petites plaies, & y ayant mis du pus, les playes se sont séchées sans qu'il survint de suppuration, & sans prendre la petite vérole; six des Inoculés de M. Gatti qui n'avoient pas pris la petite vérole, ont été inoculés une seconde fois, ou se sont exposés à la contagion sans pouvoir la prendre.

Ces expériences, faites par le moyen de l'Inoculation, pourront être suspectes à bien des gens; d'autant mieux que M. Huxham a vu des personnes, qui après s'être exposées à la contagion de la petite vérole naturelle, sans avoir pu la prendre, ont cependant eu cette maladie quelque tems après; & que M. Gatti convient que Madlle & M. le Chevalier de Roncherolles ont eu la petite vérole naturelle par contagion, après ne l'avoir pas prise par l'Inoculation. Il est vrai qu'il ajoûte qu'il ne lui avoit pas été possible de prendre toutes les précautions qui auroient été nécessaires pour en assurer le succès. Mais quand il seroit démontré que quelques personnes auroient la petite vérole naturelle après l'avoir eue par l'Inoculation, que pourroit-on en conclure contre cette pratique? Elle seroit pour lors dans le cas de la petite vérole naturelle, & il seroit ridicule d'exiger de l'Art ce que la Nature ne peut pas faire. Je ne doute donc pas que puisqu'on peut avoir deux fois la petite vérole naturelle, on ne puisse avoir une seconde fois cette maladie après l'avoir eue par l'Inoculation; mais ce cas sera aussi rare pour la petite vérole artificielle, que pour la naturelle. On lit dans la Gazette de Bouillon que cinq filles qui avoient été inoculées en 1758 dans l'Electorat d'Hanovre, avoient eu toutes cinq la petite vérole naturelle cette année; la maniere dont le fait étoit rapporté me l'ayant rendu suspect, je pris le parti d'écrire à l'Auteur de cette Gazette, qui me répondit qu'il l'avoit tiré de la Gazette Allemande de Francfort du 17 Mai de cette année. Je n'ai pu encore parvenir à remonter à la source de ce fait; *si je réussis à le*

constater ou à en découvrir la fausseté (1), j'aurai soin de faire part du succès de mes recherches à MM. les Commissaires.

5°. Puisque la petite vérole qu'on procure par l'Inoculation est en tout semblable à la petite vérole naturelle, elle doit être contagieuse comme elle; on peut donc craindre qu'elle n'augmente les ravages de la petite vérole.

On publia à Londres en 1723, que l'Inoculation avoit multiplié la petite vérole naturelle; M. Jurin démontra que la grande mortalité de cette année avoit été pendant les mois de Janvier & de Fevrier, & qu'on n'avoit commencé à inoculer que le 27 Mars. M. le Chevalier de Chatelux a démontré dans sa réponse à une des principales objections qu'on oppose à l'Inoculation: qu'année commune il est mort à Londres moins de personnes de la petite vérole naturelle dans les dix années qui se sont écoulées depuis 1748, jusqu'en 1757; tems où l'on n'a presque point inoculé.

On lit dans la Gazette d'Utrecht du 24 Juin de cette année, qui a été apportée dans une assemblée de la Faculté, que pour bonnes raisons (sans doute parcequ'elle augmentoit la petite vérole naturelle; car c'est de cela dont la Gazette parle en cet endroit), le Vice-Chancelier d'Oxford avoit défendu la pratique de l'Inoculation dans cette Ville. Ayant voulu m'assurer de ce fait, j'ai fait écrire à M. Deon, chargé des affaires de France à la Cour d'Angleterre; il a envoyé une lettre de M. Pringle, premier Médecin de la Reine d'Angleterre, & une autre du Docteur Kelly, Professeur en Médecin à Oxford & y exerçant cette Profession, qui le dementent absolument: je joins à la fin de mon Mémoire la traduction de ces deux Lettres, dont les originaux sont entre mes mains. Enfin j'ai entendu ce mois de Janvier des Médecins se plaindre du grand nombre de petites véroles qui regnent à Paris, ce qu'ils croyoient pou-

(1) Pourquoi M. de l'Epine dit-il que j'ai écrit au Gazetteur de Francfort, & que j'ai promis d'en donner avis si le fait étoit controuvé? J'ai fait écrire à Francfort par une personne qui y a des relations; j'ai écrit à Gottingue à une personne avec qui je suis en correspondance. Les réponses ont été que, comme ces filles n'étoient pas nommées, qu'on n'indiquoit ni le lieu où elles avoient

été inoculés, ni celui où elles avoient eu la petite vérole, il étoit impossible de vérifier le fait: c'est la raison pour laquelle je n'ai rien fait dire à MM. les Commissaires. J'étois bien éloigné de croire que mon silence fût regardé comme la preuve de la vérité d'un fait dont je doute bien fort, & je crois avec fondement. Ce ne seroit pas le premier que les anti-Inoculistes auroient supposé.

voir attribuer aux Inoculations qu'on y pratiquoit ; cependant on n'avoit inoculé personne que je sache pendant le mois de Décembre , & pendant tout le cours du mois de Janvier , il n'y a eu que Madame la Duchesse de Pequigny & Mademoiselle d'Albert sa sœur , qui se soient fait inoculer , encore l'ont-elles été à Passy. Nous concluons de tout cela , qu'il n'est pas vrai que l'Inoculation ait contribué jusqu'ici à multiplier la petite vérole naturelle. Cependant il ne s'ensuit pas qu'on doive permettre aux Inoculés de se répandre dans le public , comme quelques-uns ont eu la témérité de le faire cette année ; mais il est aisé de prendre des précautions pour empêcher que la contagion ne s'étende.

Je ne répondrai point aux objections prises de la Morale & de la Religion : car comme l'observe M. l'Avocat - Général dans son Réquisitoire , *la Religion ayant en tout pour objet le bonheur des hommes , elle ne condamne pas ce qui leur est véritablement utile.* D'ailleurs le Parlement a renvoyé à la Faculté de Théologie à donner son avis sur le fait de l'Inoculation en ce qui concerne la Religion.

Il ne sera pas difficile maintenant de répondre aux questions proposées par le Parlement.

1°. Puisque la petite vérole qu'on communique par l'Inoculation , lors que cette opération est dirigée par des gens sages & instruits , est toujours de l'espece la plus bénigne ; qu'elle ne fait courir aucun risque , & n'a aucune suite fâcheuse pour ceux qui s'y soumettent : que lors même qu'on prend le moins de précaution pour l'administrer , elle est infiniment moins dangereuse & fait courir infiniment moins de risque que la petite vérole naturelle ; on doit non-seulement la permettre & l'autoriser , mais encore exciter les Médecins à en étendre la pratique. Pour cet effet il seroit digne de la bonté du Roi & de la sagesse du Parlement d'établir un Hôpital où l'on inoculât gratuitement les enfants des pauvres , & d'autoriser quelqu'un à établir , sous la direction de la Police , dans l'un des fauxbourgs de cette Ville , ou à une petite distance , une maison dans laquelle on pût se faire inoculer pour une modique somme.

2°. Que ce seroit frustrer le Peuple , la partie la plus nombreuse de la Nation & la plus précieuse à l'Etat , des bienfaits de cette

méthode, que de défendre d'inoculer dans les Villes.

3° Pour empêcher cependant que les Inoculés ne répandent la contagion, il seroit nécessaire de défendre qu'on inoculât dans aucun College ni Pension, ni chez les gardes-malades, en en exceptant ceux qui voudroient se soumettre à ne recevoir que des malades de cette espece; il faudroit qu'il fût défendu aux Inoculés de sortir de chez eux & de se trouver dans aucun lieu public depuis l'instant où ils auroient reçu l'infection, jusqu'à ce que leurs plaies fussent entierement cicatrisées.

4° Pour mettre ceux qui voudroient subir cette opération à l'abri de tous les inconvénients qui pourroient en résulter, s'ils donnoient leur confiance à des gens sans lumiere, il seroit nécessaire d'ordonner que l'Inoculation ne pourroit être faite que par, ou sous les yeux d'un Médecin ayant droit d'exercer dans les lieux respectifs.

5° Pour assurer l'exécution du Règlement ci-dessus, il seroit à desirer qu'on enjoignît à chaque Médecin qui se chargeroit d'inoculer quelqu'un, de déclarer dans trois jours au plus tard à un Commissaire pris dans la Faculté, qui tiendrait un Regître à cet effet, le nom, l'âge & le tempérament de la personne qu'il auroit inoculée; & lorsque l'Inoculation seroit finie, de remettre audit Commissaire l'histoire de l'événement, qu'il certifieroit & signeroit de sa main; le Commissaire seroit chargé de publier à la fin de chaque année une liste des Inoculés, & l'événement de leur maladie: par-là on parviendroit à répandre de plus en plus cette méthode & à en assurer le succès.

6° Il seroit à desirer qu'on étendît ce Règlement à toutes les Villes du Ressort, & même à tout le Royaume, si le Roi daignoit interposer son autorité dans une affaire de cette importance.

*Traduction de la Réponse de M. le Docteur Pringle, Médecin de la Reine d'Angleterre, à M. d'Eon.*

*A Londres le 3 Août 1763.*

M O N S I E U R ,

Je puis vous donner à présent une réponse satisfaisante à la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire vers le milieu

du mois dernier, *concernant la défense que l'on vous marque avoir été faite à Oxford de la pratique de l'Inoculation.* Je puis vous assurer avec certitude que rien n'a pu donner lieu au bruit qui s'en est répandu en France. Je ne m'en suis pas tenu à la décision de ceux qui n'avoient point fait de recherches particulières, ni à la propre persuasion dans laquelle j'étois qu'une défense aussi extraordinaire eût pu être faite dans une Ville aussi renommée & aussi voisine de Londres que l'est Oxford. Ne m'étant donc pas contenté de ces sortes de preuves, suffisantes pour détruire l'assertion ci-dessus ; je me suis adressé à un de mes amis ici ( le Docteur Morton, Employé au *Museum* ) ; & comme il est lié personnellement avec le Docteur Kelly, Professeur en Médecine à l'Université d'Oxford, & qui y exerce même cette profession ; je l'ai prié de vouloir bien lui écrire pour être informé sûrement de ce qui en étoit. J'ai reçu hier un billet du Docteur Morton, par lequel il me marque qu'il a écrit au Docteur Kelly, & qu'il m'envoie la réponse qu'il en a reçue. Je joins ici cette réponse, & je suis persuadé qu'après l'avoir lue, vous trouverez l'affaire en question entièrement décidée.

J'ai l'honneur d'être, &c.

*Signé*, S. PRINGLE.

*Traduction de la Lettre du Docteur Kelly, Professeur en Médecine à l'Université d'Oxford, au Docteur Morton.*

*A Oxford, le 30 Juillet 1763.*

C H E R D O C T E U R ,

J'aurois répondu sur-le-champ à votre Lettre du 23, si je n'eusse pas été presque toujours absent depuis que je l'ai reçue.

Le Vice-Chancelier n'a point défendu la pratique de l'Inoculation, & on continue à exercer cette méthode sans éprouver la moindre difficulté : il est vrai qu'on n'inocule point ici pendant la saison où nous sommes ; mais toujours dans le printemps & l'automne, & je crois avec le même succès.

Je m'imagine que ce qui a donné lieu à la nouvelle dont vous me parlez, c'est que les Magistrats de cette Ville ont ordonné

depuis peu que tous ceux qui se trouveroient attaqués de la petite vérole naturelle dans les Villages & aux environs d'Oxford, ne pourroient pas venir dans la Ville pour se faire soigner : on dit qu'avant que l'on eût pris cette précaution, la petite vérole naturelle avoit gagné ici considérablement.

Vous ne me devez aucuns remerciements pour toutes les politesses que j'aurois voulu vous marquer à Oxford : j'ai en mon particulier beaucoup d'obligations au Docteur Kennicott de m'avoir fait faire la connoissance du Docteur Morton, & je me trouverai toujours très heureux quand j'aurai quelque occasion de lui prouver combien je suis, &c.

*Signé, J. KELLY,*

PLIERS

ALAPPORT

CULTURE MEDICINE

COLLETTION

PARIS



